



## Le PSE 2024 annoncé

Ce 13 mars 2024, la Direction a officiellement présenté, en Comité Social Economique Central, son Plan de Sauvegarde de l'emploi 2024. La CFE-CGC en retire qu'il n'y aura pas de licenciements contraints et, qu'à ce jour, les propositions qui sont faites sont inférieures au PSE 2023. La CFE-CGC demande qu'au minimum les conditions du PSE 2023 puissent être reconduites.

### Un plan de départs volontaires

Entités	Nombre de départ envisagé
Finance	9
CIO	10
Enterprise Operation	10
Q2C	27
GRE	7
HR	20
Procurement	6
Marketing	8
Technology	60
France Lab	13
Consulting	23
TLS	10
Expert Lab	3
<b>Total :</b>	<b>206</b>

Ce sont principalement les entités supports qui sont visées cette fois-ci alors qu'elles avaient été exclues du PSE 2023. Avec 206 départs prévus au total et certains services particulièrement impactés, le PSE 2024 est ambitieux. Le manque d'augmentations salariales depuis 3 ans nous laisse imaginer qu'il y aura des volontaires au départ et les élus CFE-CGC pourront les accompagner.

La CFE-CGC, même si elle regrette ces départs qui ne seront pas remplacés, ne peut que constater que les salariés sont volontaires au départ et qu'il n'y a jamais de regret à être parti.

Le chiffre de 206 départs n'est qu'un maximum. Il pourrait y avoir moins de départs s'il n'y a pas suffisamment de volontaires. Afin de permettre d'arriver au bon nombre de départs, des dominos seront possibles selon les entités.



Retrouvez les chiffres par métier sur notre site (accès réservé aux IBMers).

### Des conditions de départ à améliorer

Le niveau d'indemnité est bien inférieur au PSE 2023 comme vous pourrez le constater. La CFE-CGC revendique que les conditions de ce PSE 2024 soit au moins au même niveau que celles du PSE 2023. Certaines primes, comme la prime supplémentaire, sont complètement absentes des documents qui nous ont été présentés. Nous demanderons une réintégration de celle-ci. La CFE-CGC ne signera un accord que si celui-ci est satisfaisant.

### Ce que la CFE-CGC met en place pour vous accompagner

Comme à chaque PSE, la CFE-CGC mettra en place un simulateur permettant de calculer ces indemnités dans le cadre du PSE. Les élus pourront vous accompagner dans les simulations et vous donner les indications pertinentes sur comment préparer votre départ et votre rendez-vous avec l'EMC. N'hésitez pas à les contacter.

## Comment accéder aux livres I, II, IV définissant le PSE ?

Nous mettons à disposition (accès réservé aux IBMers) sur notre site internet <https://www.cfecgc-ibm.fr/> les différents livres du PSE qui définissent les indemnités, le nombre de départs envisagés par métier et les modalités de départ.



## La CFE-CGC attentive aux salariés restants

La CFE-CGC restera attentive à ceux qui restent d'autant plus qu'il a été prévu des plans de réduction dans les centres de compétences dans les pays de l'est. Il a été annoncé que l'automatisation et l'Intelligence Artificielle feraient une partie du travail mais actuellement ces outils ne sont pas tous encore en place et les salariés restants devront supporter le surcroît de travail et l'intégration des nouveaux outils.

## Calendrier

Les dossiers pour postuler au plan seront à déposer au début du mois de juillet et les premiers départs interviendront le 1er octobre 2024 selon les situations

## Comment me maintenir informé



Sur notre site internet <https://www.cfecgc-ibm.fr/>, nous mettons à disposition des IBMers ayant un compte les ressources et informations pratiques pour évoluer dans l'entreprise en toute connaissance de cause.

Dans le cadre de ce PSE 2024, nous mettons à disposition spécifiquement le simulateur, les livres du PSE ainsi que nos analyses.

Au-delà du PSE, nous avons pour habitudes d'accompagner les personnes en dispense d'activité jusqu'au départ en retraite effectif et au-delà également.

---

*La CFE-CGC accompagnera ce plan en demandant une prise en compte de la charge de travail pour ceux qui restent.*

---

**N'hésitez pas à contacter  
vos représentants CFE-CGC IBM France SAS  
pour plus d'informations et être bien accompagné !**



<b>Sheena MULLEN / Gilles MARSOLLAS</b>	<b>NEOPB</b>
<b>Yannick EDOUARD</b>	<b>CENTRE SUD</b>
<b>Karine CHAIGNEAUD</b>	<b>CENTRE SUD</b>
<b>Frédéric JACQUEMIN</b>	<b>NEOPB</b>
<b>Patricia NEVEU</b>	<b>CENTRE SUD</b>
<b>Christian WEBER</b>	<b>CENTRE SUD</b>